

# Attestation d'activités bénévoles : Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

A remplir par **deux** personnes responsables de l'organisme gestionnaire ou de la structure d'accueil

<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mle	<u>Nous soussigné(e)s :</u>	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mle
.....			Nom	.....		
.....			Prénom	.....		
.....			Agissant en qualité de	.....		
.....			(fonction)	.....		

**Identification de l'organisme gestionnaire** Cachet

Dénomination : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pour une association, date de création ..... / ..... / ..... Lieu.....

**Identification de la structure d'accueil (si différent)** Cachet

Dénomination : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pour une association, date de création ..... / ..... / ..... Lieu.....

Certifions que :  M  Mme  Mle

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... à (département de naissance) .....

Demeurant à : .....

a exercé une fonction bénévole de .....

depuis le ..... / ..... / ..... jusqu'au ..... / ..... / ..... A temps plein (1) A temps partiel (1): ..... %

(1) Rayer la mention inutile et compléter le taux pour le temps partiel

Notice à l'attention des deux responsables de l'association ou de l'organisme d'accueil.

Merci de bien vouloir renseigner les deux pages de cette attestation, notamment sur la page 2 en reportant le nom et prénom du candidat. Penser aussi à signer et à appliquer votre cachet dans le cadre prévu à cet effet sur la page 2.

Attention, vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation. Le faux et usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000€ d'amende.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » (code pénal, art.441-1)

Recommandation pour le candidat à la VAE : Faire des copies de ce document et toujours conserver un exemplaire vierge en cas de besoin.

Durant cette période, .....(nom) ..... (prénom) a exercé les activités suivantes liées au Diplôme d'Etat de **technicien de l'intervention sociale et familiale** :

**Elaboration, mise en œuvre et évaluation du projet individualisé**

	Oui	Non
- Contribue à l'élaboration du projet d'établissement ou de service		
- Communique avec les responsables de l'établissement ou du service et les autres intervenants		
- Contribue à l'évaluation de la situation et des besoins de la personne ou du groupe		
- Elabore un projet individualisé		
- Met en œuvre le projet individualisé		
- Evalue le projet individualisé		

**Accompagnement vers l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne**

	Oui	Non
- Réalise en suppléance ou aide à réaliser les activités de la vie quotidienne		
- Transmet des savoir-faire et favorise leur apprentissage		
- Accompagne les personnes dans l'appropriation de leur cadre de vie		
- Assure la sécurité des personnes		
- Conseille en matière de gestion du budget quotidien		

**Aide à l'insertion dans l'environnement et à l'exercice de la citoyenneté**

	Oui	Non
- Informe les personnes sur leurs droits et leurs devoirs		
- Oriente vers les structures compétentes		
- Assure la médiation entre personnes, groupe de personnes, familles et institutions		
- Accompagne les personnes dans leurs projets personnels (projets de vie, loisirs, vacances) ou professionnels		
- Contribue à la mise en œuvre du projet d'insertion ou d'intégration		
- Contribue à la mise en œuvre et au développement d'actions collectives		

**Participation au développement de la dynamique familiale**

	Oui	Non
- Accompagne et aide à l'exercice de la fonction parentale		
- Aide les parents à accueillir et prendre soin du nourrisson		
- Accompagne les personnes en fin de vie		
- Accompagne la cellule familiale dans les situations de rupture, de modification importante de la vie ou de traumatisme familial et propose des actions adaptées		
- Informe sur les mesures de protection juridique relatives aux personnes vulnérables		

Pour chacun des deux responsables de l'organisme gestionnaire ou de la structure d'accueil :

A :	Cachet	A :
Le :		Le :
Signature :		Signature :